

Annexe 4 – Les quatre défis à relever avec le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la commune d’Assesse

Assurons à Assesse la préservation d’un cadre de vie dans le respect du Développement Durable. Ce défi vise une meilleure protection et valorisation des ressources naturelles, bâties et culturelles du territoire, indispensables à la qualité du cadre de vie des habitants et à l’attrait touristique de la commune. Il s’agit également de prendre en compte les préoccupations énergétiques comme un défi majeur du futur que ce soit en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre ou la facture énergétique des ménages et de la collectivité. Ce défi vise enfin à développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle, en ce compris les modes de déplacements doux, pour toutes les catégories de la population tant à l’intérieur de la Commune que de et vers les pôles voisins. Il vise également à lutter contre l’insécurité routière ressentie ou effective et à permettre la mise en place d’une politique globale et cohérente sur la commune en matière de mobilité.

Favorisons à Assesse la convivialité à travers le dynamisme associatif et le bien-être de ses habitants. Ce défi vise à favoriser le dynamisme associatif, à développer la convivialité et à raffermir les liens sociaux notamment par l’aménagement de lieux de rencontre et la création d’évènements propices aux contacts humains. Il vise également à permettre le bien-être de tous les habitants, que ce soit via un accès aux logements pour tous ou via une amélioration de la prise en charge de chacun, des plus jeunes aux aînés.

Améliorons à Assesse le développement économique tout en préservant son environnement. Le défi « Economie » vise à développer l’attrait d’Assesse, tant pour les acteurs économiques, en ce compris les agriculteurs, que vis-à-vis des touristes et des habitants de la commune, tout en veillant à préserver la qualité du cadre de vie. Même si tenter de rivaliser avec la diversité et la densité de l’offre des pôles économiques environnants (tels Namur, Ciney ou Andenne) serait illusoire et incohérent à l’échelle de l’entité, la bonne accessibilité routière du territoire, son cadre de vie de qualité et son potentiel de développement touristique sont des atouts qu’il convient de valoriser.

Soutenir les agriculteurs qui ont un rôle majeur d’un point de vue social, alimentaire et dans l’entretien des paysages, encourager le maintien et la création d’activités économiques sont autant de pistes identifiées par la population pour un développement harmonieux de l’entité, respectueux du cadre de vie de tous.

Développons à Assesse une démocratie locale dynamique par la participation constructive des citoyens et des acteurs locaux à la vie communale. Face à ces constats et dans la philosophie de l’Agenda 21 Local, le défi n°4 vise à développer la participation active des citoyens et acteurs locaux assessois à la vie de leur commune. Conformément à la Charte d’engagement communal ODR-A21L, « le développement durable passe par la mise en œuvre de relations nouvelles entre les citoyens et les autorités publiques. La participation citoyenne enrichit la démocratie représentative d’une implication et coopération des citoyens, à la base d’un enrichissement de la politique communale ». Ce défi a donc pour objectif de créer des espaces de participation, mais aussi de favoriser la coordination et les synergies entre les acteurs de la commune (associations, services de l’administration communale, acteurs économiques, ...), notamment dans les secteurs de la culture et du tourisme. Enfin, une amélioration de l’efficacité des outils de communication permettra de mieux mettre en valeur toute une série d’éléments présents sur le territoire communal, tels les commerces, les artisans, les PME, les produits du terroir, les activités organisées (notamment culturelles, sportives et touristiques), les associations et les services.